

**Rapport aux délégués syndicaux****Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert****Rapport n°2018-004****Eure Normandie Numérique**

Réunion du 26 janvier 2018

objet : Adoption du budget primitif 2018 - budget 2G

Comme précisé lors du rapport d'orientation budgétaire, l'évolution du projet en 2017 avec l'augmentation des objectifs de déploiement et des dépenses afférentes, la contractualisation avec tous les partenaires financiers et l'établissement d'un planning contractuel plus précis de déploiement et de décaissement, le plan pluriannuel d'investissement adopté précédemment a été adapté en conséquence.

La proposition de budget pour le réseau 2G pour l'année 2018 tient compte de ces évolutions. Vous noterez une évolution des dépenses à la baisse en 2018 par rapport à ce qui a été présenté dans le ROB. Cela n'impacte en rien le planning de déploiement pour 2018. Ces changements sont effet liés à :

- La prise en compte d'un atterrissage précis des dépenses de 2017 et du fort taux de facturation enregistré en décembre 2017,
- La prise en compte au plus juste des clés de paiement des marchés de conception-réalisation.

Pour rappel, les opérations suivantes seront réalisées sur 2018 :

- Pour le très haut débit :
 - o Poursuite des déploiements sur les communautés de communes du Pays du Neubourg, du Pays de Conches, de Bernay et ses Environs, du Canton de Rugles, de Gisors Epte Lévrière et de Pont-Audemer ;
 - o Lancement du déploiement du très haut débit sur le reste du territoire;
- Pour le haut débit :
 - o Poursuites des opérations de montée en débit jusqu'à leur achèvement qui constituera un total de 67 opérations.
- Pour la collecte : réalisation de segments de collecte manquants et devant être réalisés faute de pouvoir mobiliser des infrastructures tierces sur une partie du Département.

Tenant compte de ces éléments, la proposition de budget pour 2018 est la suivante :

Syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique

3 bis, rue de Verdun - 27000 EVREUX

Tél : 02 32 31 93 09

Fax : 02 32 60 45 18

Courriel : contact@eurenormandienumerique.fr

1° Section d'investissement

- En dépenses :

Budget 2 G section d'investissement dépenses	Total 2018
Imputation / Nature analytique	BP
2315 TRAVAUX FTTH	13 398 457,88
2315 TRAVAUX COLLECTE	2 000 000,00
2315 TRAVAUX MONTEE EN DEBIT	2 188 345,80
2031 ETUDES (AMO)	153 565,00
1391 SUBVENTION TRANSFEREES EN FONCT	19 164,00
Total	17 759 532,68

- En recettes

Budget 2 G section d'investissement recettes	Total 2018
Imputation / Nature analytique	BP
1311 SUBVENTIONS FSN	2 588 777,50
1312 SUBVENTIONS REGION	1 769 881,66
1313 SUBVENTIONS DEPARTEMENT	10 000 000,00
1315 SUBVENTIONS EPCI	3 318 144,52
28031 DOTATION AU AMORTISSEMENTS	82 729,00
Total	17 759 532,68

Concernant la section de fonctionnement, il n'y a pas de changement notable par rapport à la présentation du rapport d'orientation budgétaire hormis une réévaluation de la rémunération du délégataire en y intégrant raccordements des clients finaux.

2° Section de Fonctionnement

- En dépenses :

Budget 2 G section de fonctionnement dépenses	Total 2018
658 REMUNERATION DU DELEGATAIRE (y compris racco)	2 072 548,00
6137 LOCATION INFRASTRUCTURE ORANGE	150 000,00
6711 INTERETS MORATOIRES PENALITES	2 985,00
681 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	82 729,00
611 PRESTATIONS DE SERVICES	15 000,00
Total	2 323 262,00

- En recettes :

Budget 2 G section de fonctionnement Recettes	Total 2018
7588 AUTRES REDEVANCES (RECETTES RESEAU)	1 986 113,00
74 SUBVENTIONS EXPLOITATION (RACCO)	315 000,00
7711 PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 985,00
777 QUOTE PART SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	19 164,00
Total	2 323 262,00

Equilibre général du budget

	Objet	BP 2018
Dépenses	Fonctionnement	2 323 262,00 €
	Investissement	17 759 532,68 €
	Total dépenses	20 082 794,68 €
Recettes	Fonctionnement	2 323 262,00 €
	Investissement	17 759 532,68 €
	Total recettes	20 082 794,68 €

Il est proposé au comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Réunion du 26 janvier 2018

Objet : Adoption du budget primitif 2018 - budget 2G

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte et notamment les articles 9.1 et 9.3 ;

Le Comité syndical, réuni en séance publique le 26 janvier 2018 à l'Hôtel du Département à Evreux,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président et relatif au budget primitif du budget annexe 2G pour l'année 2018 tel que présenté dans le tableau ci-dessous en dépenses réelles :

	Objet	BP 2018
Dépenses	Fonctionnement	2 323 262,00 €
	Investissement	17 759 532,68 €
	Total dépenses	20 082 794,68 €
Recettes	Fonctionnement	2 323 262,00 €
	Investissement	17 759 532,68 €
	Total recettes	20 082 794,68 €

- D'autoriser Monsieur le Président à effectuer tous les actes nécessaires à l'exécution budget annexe 2G pour l'année 2018.

- Nombre de voix pour :
 - Collège EPCI : 24
- Collège Conseil Départemental : 12
- Nombre de voix contre :
 - Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Abstention :
 - Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0

Fait à Evreux, le 26 janvier 2018

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric Duché

